

Nantes le 11/01/2021

A l'attention de Mme Johanna ROLLAND, Maire de Nantes

Objet: Reprise des activités culturelles pour les mineurs suite aux instructions nationales

Madame le Maire,

Les instructions sanitaires nationales ont impliqué l'interruption des activités sportives et culturelles depuis le 28 Octobre 2020 pour les 250 adhérents de l'Amicale Laïque Longchamp, les salarié(e)s et les intervenant(e)s. Le décret 2020-1310 du 29 octobre modifié par le décret n° 2020-1582 du 14 décembre précise les dernières mesures toujours en vigueur pour les activités sportives (autorisées à reprendre pour les mineurs) et les activités culturelles. Nous attirons votre attention sur la différence notable de traitement, difficilement compréhensible, en défaveur des activités culturelles ainsi qu'une rupture d'équité entre les différents acteurs, privés ou publics, liée à des décisions contradictoires.

Tout en ayant conscience des difficultés à gérer une crise hors normes, et sans remettre en cause la nécessité d'y faire face, nous souhaitons insister sur l'effet dévastateur pour le tissu associatif local de l'impossibilité d'accéder aux locaux municipaux et scolaires. C'est la pérennité de nos salariés et de nos intervenants qui est suspendue aux différents arbitrages et la confiance de nos adhérents, ébranlée et fragilisée. Pour information, lors du premier confinement ainsi que pour les mois de novembre et décembre passés, l'Amicale Laïque de Longchamp a fait le choix, par solidarité, d'assurer l'intégralité des salaires et le paiement des prestations des intervenant(e)s, pour ne pas que ce tissu de compétences disparaisse dans un futur proche. Nous ne pourrions bien évidemment pas poursuivre ce soutien financier à plus long terme.

Nous rappelons qu'en accord avec vos services, nous avons mis en place dès septembre un protocole sanitaire strict d'accueil du public, qui est toujours valable. Il nous apparaît donc comme juste et équitable que, lorsque les conditions sanitaires sont respectées, toutes les activités pour mineurs puissent reprendre, au sein des écoles ou dans des locaux municipaux de substitution.

En vous remerciant par avance de l'écoute que vous voudrez bien nous accorder, veuillez recevoir, Madame la Maire de Nantes, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Christophe Batardy (Président), pour le CA de l'Amicale Laïque Longchamp (ALL)

Transmission de ce courrier à :

- Mme Marianne THIERY-SENE, directrice de cabinet de Mme Johanna Rolland Maire de Nantes - marianne.thiery-sene@nantesmetropole.fr
- Mme Gaëlle TRELOHAN, association périscolaires et loisirs, Direction de l'Education - gaelle.treholan@mairie-nantes.fr
- Mme Mahat BERTU, Adjointe Vie associative - mahaut.bertu@mairie-nantes.fr
- Mr Eric GUTKNECH, Directeur Vie associative - eric.gutknecht@mairie-nantes.fr
- Mme Camille KERVRANT, Membre du Cabinet de Mme Johanna Rolland - camille.kervrant@mairie-nantes.fr
- Mr Aymeric SEASSEAU, Adjoint à la culture - aymeric.seassau@mairie-nantes.fr

- Mr Michel COCOTIER, Conseiller municipal, développement des pratiques artistiques en milieu scolaire et universitaire - michel.cocotier@mairie-nantes.fr